



EXTRAIT DE LA DECLARATION DE DONNEES  
ENVIRONNEMENTALES ET SANITAIRES  
SUIVANT LA NORME NF P 01-010

**DALLE DE MOQUETTE TUFTEE**  
**« COLLEE »**

*A velours 100 % polyamide*

Conçue selon la norme EN 1307 –  
Classes 32 & 33 avec indice chaise à roulettes®

Edition Février 2012

Vérfié suivant le programme AFNOR  
N° d'enregistrement : 12-280 : 2011



## 1 – INTRODUCTION

Le présent document est un extrait de la déclaration environnementale et sanitaire (FDE&S) dont le but est de mettre à la disposition des acteurs du bâtiment les caractéristiques environnementales et sanitaires de la dalle de moquette tuftée collée à velours 100 % polyamide conçue pour un usage en locaux U3/U3SP3E1CO (\*).

La déclaration environnementale et sanitaire, commanditée par l'UFTM, Union Française des Tapis & Moquettes, à la demande de certains de ses membres, est une déclaration collective au sens de la norme NF P01-010.

Selon le « Programme FDE&S-Produits de construction », géré par l'AFNOR, la FDE&S a fait l'objet d'une Vérification par tierce partie auprès d'un expert indépendant agréé.

La Déclaration a été transmise pour intégration à la base de données publique INIES.

Les informations contenues dans ce document, établies sur la base des connaissances actuelles de chacun, sont fournies sous la responsabilité des industriels, listés ci-après, membres de l'U.F.T.M :

- EGE - [www.egecarpet.com](http://www.egecarpet.com)
- VORWERK & CO. TEPPICHWERKE GmbH & Co. KG - [www.vorwerk-moquettes.com](http://www.vorwerk-moquettes.com)

Toute personne désirant recevoir un exemplaire de cette déclaration pourra en faire la demande directement auprès des industriels ou à l'U.F.T.M - [www.moquette-uftm.com](http://www.moquette-uftm.com) et également sur la base de données INIES - [www.inies.cstb.fr](http://www.inies.cstb.fr)

(\* ) Il s'agit du classement d'usage des revêtements de sol textile dans le bâtiment, géré par le CSTB

## 2 – GUIDE DE LECTURE

**La Durée de vie typique (DVT)** d'une moquette, en moyenne 10 ans, est très variable selon les usages.

Pour mettre en évidence auprès des Maîtres d'Ouvrage, l'influence d'une bonne adéquation entre la durée « d'utilisation » présumée et la durée de vie « d'usage » normal d'une dalle de moquette tuftée collée, la présente déclaration environnementale présente les impacts environnementaux pour 2 autres DVT (Durée de Vie Typique) soit pour :

- une DVT de 8 ans
- une DVT de 15 ans

Les abréviations suivantes peuvent être utilisées :

- a. DVT : Durée de Vie Typique
- b. UF : Unité Fonctionnelle, au sens de la norme NF P 01-010
- c. FDE&S ou FDES : Déclaration Environnementales et Sanitaire

### 3.1 - Définition de l'Unité Fonctionnelle (UF)

Un (1) m<sup>2</sup> de couverture d'un sol intérieur pendant une annuité. Cette couverture est réalisée à l'aide d'une dalle de moquette tuftée collée, avec couche apparente 100% en polyamide, conçues selon la norme EN1708, classes 32 – 33, avec indice chaise à roulettes.

L'unité fonctionnelle comprend :

- Les constituants du produit avec ses emballages de distribution
- Les accessoires et consommations pour la maintenance et l'entretien durant la vie en oeuvre.

Les taux de chutes lors des étapes de la production et de mise en œuvre (4%), sont inclus dans l'UF.

Les conditions de fin de vie sont incluses dans l'UF.

### 3.2 - Masse et données de base pour le calcul de l'unité fonctionnelle (UF)

La masse de l'Unité Fonctionnelle est de 4.006 kg et inclut :

- Les composants du produit (3597g) incluant les taux de chute
- Les emballages de distribution (265g) : métal, papier, bois
- Les produits pour l'entretien de la moquette touffetée (144g).

Les accessoires de pose ne sont pas pris en compte.

### 3.3- Caractéristiques techniques utiles non contenues dans la définition de l'UF

La dalle de moquette tuftée collée apporte un confort acoustique, un confort thermique et crée une impression de douceur et de bien être résultant de sensations tactiles et visuelles agréables.

Les dalles de moquettes tuftées collées ne sont pas glissantes, préviennent des risques de chutes et minimisent les impacts en cas d'accident.

### 3.4- Principaux constituants mis en œuvre

- o Couche apparente en Polyamide 6.6
- o Sous couche : charges minérales, xSBR, feutre polyester

## 4 – IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX REPRESENTATIFS DU PRODUIT DE CONSTRUCTION SELON NF P 01-010

Tous ces impacts sont renseignés ou calculés conformément aux indications du § 6.1 de la norme NF P01-010, à partir des données du § 2 et pour l'unité fonctionnelle de référence par annuité définie au § 1.1 et 1.2 de la déclaration intégrale, ainsi que pour l'unité fonctionnelle rapportée à toute la DVT (Durée de Vie Typique).

No.	Impact environnemental	Unité	Valeur de l'indicateur / UF		
			DVT 8 ans	DVT 10 ans	DVT 15 ans
1	Consommation de ressources énergétiques				
	énergie primaire totale	MJ	3,61E+02	3,81E+02	4,29E+02
	énergie renouvelable	MJ	1,11E+01	1,25E+01	1,59E+01
	énergie non renouvelable	MJ	3,50E+02	3,68E+02	4,13E+02
2	Épuisement de ressources (ADP)	kg équivalent antimoine	1,08E-01	1,14E-01	1,29E-01
3	Consommation d'eau totale	litre	4,88E+02	4,98E+02	5,22E+02
4	Déchets valorisés total	kg	1,28E-01	1,28E-01	1,28E-01
	Déchets éliminés:				
	déchets dangereux	kg	1,95E-02	1,95E-02	1,95E-02
	déchets non dangereux	kg	3,14E+01	3,14E+01	3,14E+01
	déchets inertes	kg	5,95E-01	5,95E-01	5,95E-01
	déchets radioactifs	kg	7,61E-04	8,66E-04	1,13E-03
5	Changement climatique	kg CO2 équivalent	1,96E+01	2,05E+01	2,27E+01
6	Acidification atmosphérique	kg SO2 équivalent	6,79E-02	7,17E-02	8,11E-02
7	Pollution de l'air	m <sup>3</sup>	6,80E+02	7,09E+02	7,82E+02
8	Pollution de l'eau	m <sup>3</sup>	5,14E+00	5,53E+00	6,52E+00
9	Destruction de la couche d'ozone stratosphérique	kg CFC R11 équivalent	2,94E-08	3,38E-08	4,47E-08
10	Formation d'ozone photochimique	kg d'éthylène équivalent	1,37E-03	1,43E-03	1,59E-03
	Impact hors NFP 01-010				
11	Eutrophisation (CML)	kg équiv. PO43-	5,52E+00	5,53E-03	5,58E-03

## 5 – CONTRIBUTION DU PRODUIT A L'ÉVALUATION DES RISQUES SANITAIRES ET DE LA QUALITÉ DE VIE A L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENT SELON NF P01-010

		Expression (valeur de mesures, calculs...)	
A l'évaluation des risques sanitaires	Qualité sanitaire des espaces intérieurs	TVOC	
		Emission à 28 j :	< 250 µg/m <sup>3</sup> selon norme ISO 16000
		Emissions selon liste OQAI	
		Benzène	Non concerné car non introduit
		plomb	Non concerné car non introduit
		DEHP	Non concerné car non introduit
		Trichloréthylène	Non concerné car non introduit
		Acétaldéhyde	< 200 µg/m <sup>3</sup> , classe A+ (*)
		Formaldéhyde	< 10 µg/m <sup>3</sup> , classe A+ (*)
		Paraffines chlorées à chaîne	Non concerné car non introduit
		Tétrachloroéthylène	Non concerné car non introduit
		Toluène	<300 µg/m <sup>3</sup> , classe A+ (*)
		Emissions selon « liste contenu »	
		Produit ≥ 0.1% en masse pour les substances T+, T, CMR 1 ou 2, N : non concerné	
		Produit ≥ 1% en masse pour les substances Xn, Xi : non concerné	
	Emissions radioactives	Non concerné	
	Autres informations		
	Mesure des poussières (EN 1963 test Lisson) : perte <3% (perte de poids) à l'essai A-2000 cycles		
	Qualité sanitaire de l'eau	Sans objet, le produit n'est pas destiné à être en contact avec de l'eau potable, des eaux pluviales ou les nappes phréatiques hormis les opérations de lavage.	
		Aucune revendication n'est faite sur la qualité sanitaire de l'eau.	
Migration selon "liste contenu"		Non concerné	
A la qualité de la vie	Confort hygrothermique	Le produit est compatible avec le chauffage par le sol < 0.17 m <sup>2</sup> /K.W selon ISO 8302 et EN 12524	
	Confort acoustique	Efficacité acoustique au bruit de choc : ≥ 22 dB selon NF EN ISO 140-8 et NF EN ISO 717-2 Absorption acoustique : ≥ 0.15 (H), selon NF EN ISO 354 et NF EN ISO 11654 Sonorité à la marche: <65 dB, classe A, selon NF S 31-074	
	Confort visuel	Produit participant à la décoration, il offre aux architectes et designers une diversité de couleurs pour aider au confort visuel des utilisateurs, adaptable suivant les usages envisagés.	
		Solidité lumière : ≥ 4 (échelle 1-8) selon ISO 105 B-02, pour les coloris clairs, ≥ 5 pour les autres coloris	
	Confort olfactif	Test d'odeur	Valeur ≤ 3 selon NF SNV 195651 sur les nuisances olfactives des textiles
	Confort face aux décharges électrostatiques	Mesure du potentiel de charge: ≤ 2.0 kV suivant ISO 6356	

(\*) Classe A+ : Arrêté français relatif à l'étiquetage des produits de construction et de décoration pour ce qui concerne leurs caractéristiques d'émissions en substances volatiles polluantes

**6 – LISTE DES REFERENCES COMMERCIALES COUVERTES PAR LA PRESENTE FDE&S  
MOQUETTE TOUFFETEE EN DALLE COLLEE A VELOURS 100 % POLYAMIDE  
CONÇUE SELON N1307 – CLASSES 32 & 33 AVEC INDICES CHAISE A ROULETTES**

<b>NOMS SOCIETES</b>	<b>Noms commerciaux</b>
EGE	Highline Loop Modular
VORWERK	Tremo, Frisea, Arena, Varia, Tecno, Practica, Novella, Forma, Forma Design, Frisco, Bisam Design